



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

Rapprochement du Snefcca et de l'UNAC'Pro

Presse n°2021/01 - Janvier 2021

L'UNAC'Pro et le Snefcca décident de se réunir avec pour objectif commun : promouvoir et défendre ensemble les intérêts des installateurs et mainteneurs en cuisine professionnelle.



« Notre coopération et nos travaux partagés ces dernières années ont révélé une vision commune sur nos valeurs et nos convictions pour les entreprises d'installation - maintenance de cuisine professionnelle, il était donc devenu logique, avec Jean-Bernard Labruquère, Président d'UNAC'Pro, d'engager nos discussions dans une démarche plus forte et symbolique pour commencer cette année 2021 » Vincent Stellan, Président de la commission cuisine du Snefcca.

Après plusieurs séances d'échanges entre la commission cuisine du Snefcca et l'UNAC'Pro, ce dernier rejoint donc le syndicat du froid, de la cuisine professionnelle et du conditionnement de l'air. Par cette action significative, les deux syndicats souhaitent **mutualiser leurs forces et peser d'avantages sur les enjeux de la profession** d'agenceur - installateur - mainteneur en cuisine professionnelle, notamment en faisant front collectivement face aux tensions qui persistent dans la filière auprès des acteurs de la profession mais aussi auprès des institutionnels.

Pour le Snefcca, cette démarche met en évidence sa volonté d'**œuvrer sur la représentativité de la cuisine professionnelle** au sein de ses instances afin qu'elle soit reconnue par tous. Pour l'UNAC'Pro, elle est le fruit d'un travail de plusieurs années afin de **faire reconnaître la place incontournable des agenceurs - mainteneurs** au sein de la filière.

Cette convergence est donc le fruit d'une envie commune de représenter et de servir la profession, notamment sur les thématiques suivantes :

- **Union des qualifications de la filière** (Qualicuisine / Qualipro cuisine) afin d'élever le degré d'exigence et de valoriser les entreprises qualifiées
- **Intégration des agenceurs - installateurs - mainteneurs dans la digitalisation** des installations de cuisines professionnelles
- **Réflexion sur un contrat de maintenance** permettant de clarifier les obligations de chacune des parties (fabricants, installateurs et utilisateurs) pour la maintenance préventive et curative des matériels et équipements frigorifiques
- **Mise en valeur des métiers** d'agenceur, installateur et mainteneur en grande cuisine

« La solidarité de tous les acteurs permettra la construction d'un avenir commun et durable » Vincent Stellan.

Fichiers en téléchargement :

Communiqué de presse_Rapprochement SNEFCCA / UNAC'PRO :
(https://www.snefcca.com/Data/downloads/Article/3445071920_460_cp_01-2021_mm_snefcca-unacpro.pdf)